

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC TERTIAIRE

**Quel bilan de l'utilisation
de la plateforme OPERAT
en 2022-2023 ?
Analyses et enseignements**



FAITS & CHIFFRES 

Synthèse

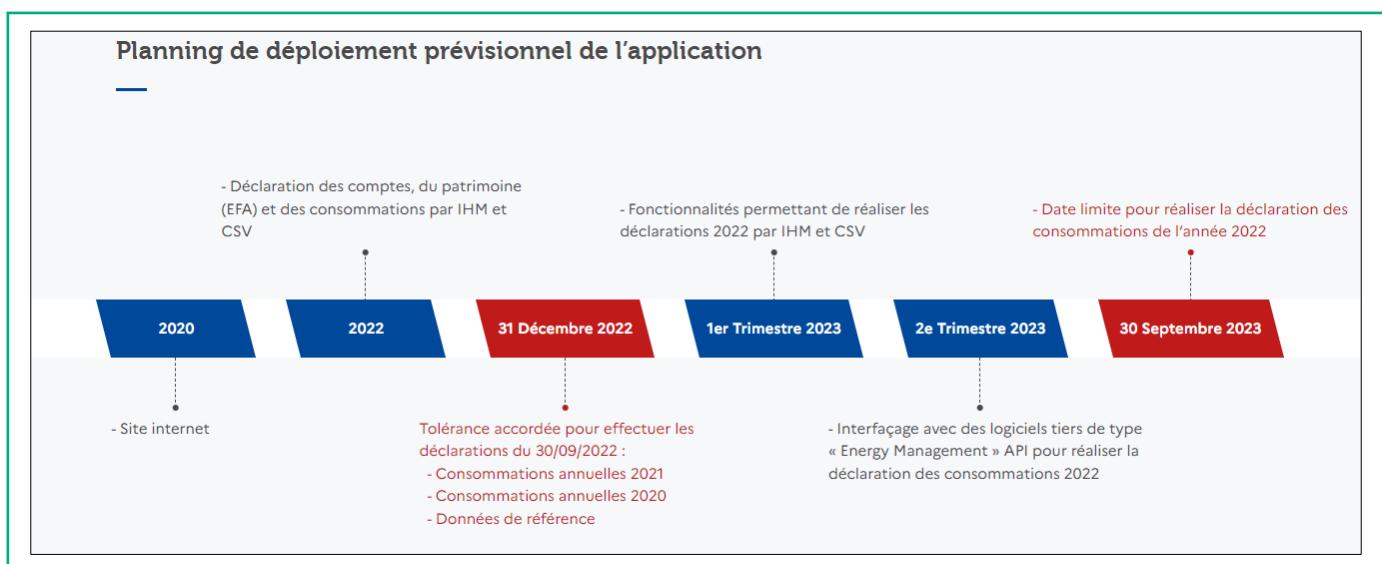
Mai
2024



Synthèse

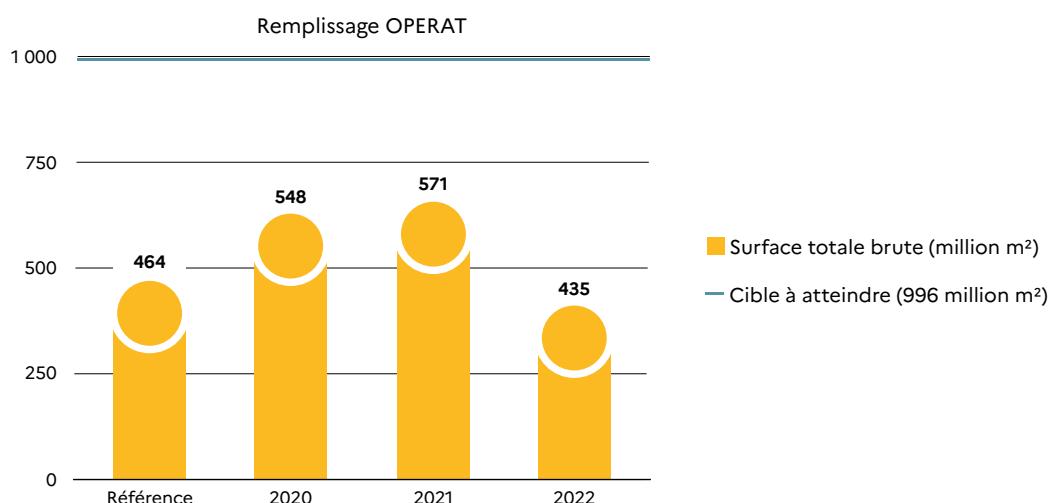
Le Dispositif Eco Energie Tertiaire :

- Sous le pilotage de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), il représente la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de la loi Elan,
- Ces objectifs, définis à l'article 175 de la loi ELAN introduisent l'obligation d'améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires de **40 % à 2030, 50 % à 2040 et 60 % à 2050** par rapport à une situation de référence de la décennie 2010,
- Depuis 2022, la déclaration des consommations énergétiques des locaux assujettis, le 30 septembre de chaque année, se fait sur la plateforme OPERAT.



Le parc tertiaire et le parc assujetti au DEET :

- En 2022, le parc tertiaire représentait 1,2 milliard de m² pour 265 TWh (17 % de la consommation d'énergie finale française),
- Le parc assujetti au DEET concerneit une surface de 996 millions de m².





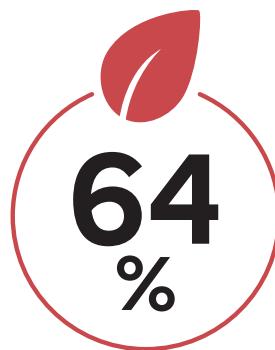
Synthèse

La plateforme OPERAT (Observatoire de la Performance Energétique de la Rénovation et des Actions sur Tertiaire)

- OPERAT est la plateforme de recueil et de suivi des consommations d'énergie du secteur tertiaire assujetti : près de 750 000 déclarations de consommation réalisées entre 2022 et début 2024 via les 2 modes opératoires mis à disposition (Fichier CSV ou la plateforme Web),

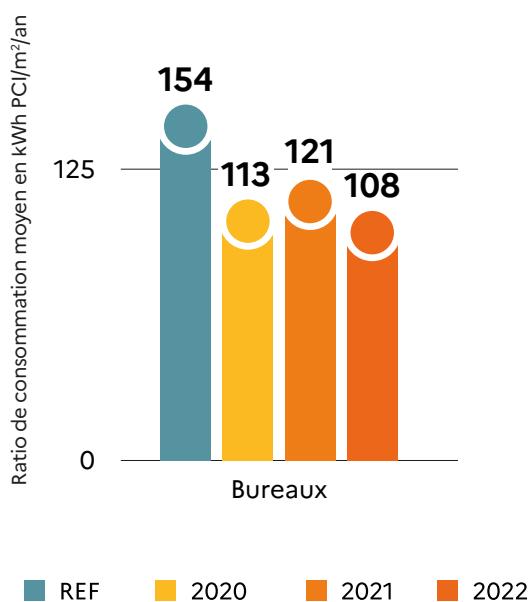


Par import de fichier CSV



Pas à pas via la plateforme web

- À terme, elle permettra de situer l'état d'un local ou d'un patrimoine immobilier vis-à-vis de ses obligations et de mobiliser la base de données en tant qu'outil de comparaison sur la performance énergétique dans l'immobilier tertiaire. Exemple de suivi possible pour les bureaux :



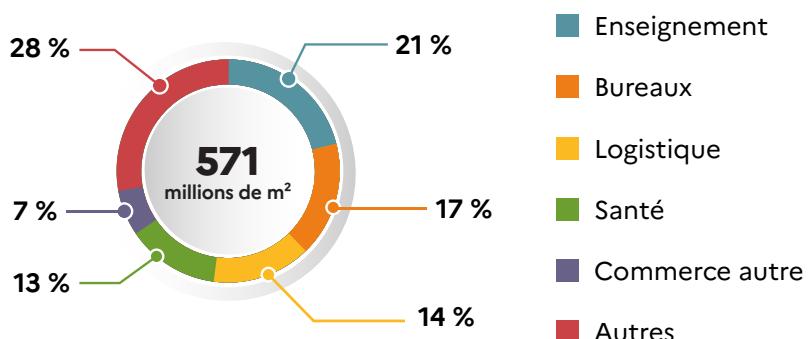


Synthèse

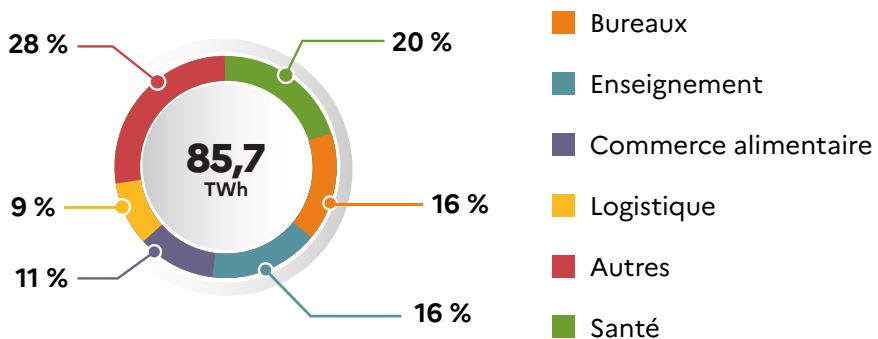
Les déclarations effectuées sur OPERAT

- Près de 600 millions de m² déclarés en 2021,
- Plus de ¾ des données jugées suffisamment fiables,
- Le parc tertiaire assujetti caractérisé plus précisément.

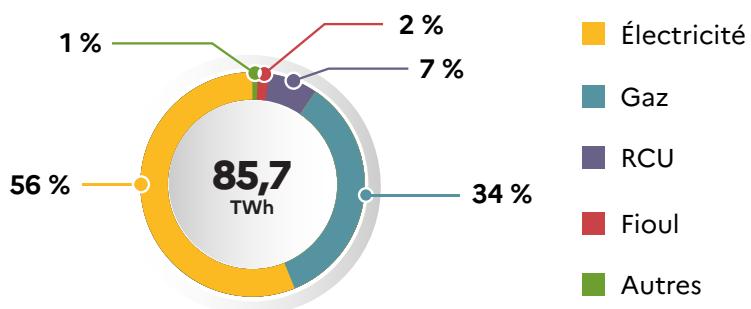
Répartition des surfaces déclarées en 2021 - million m²



Répartition des consommations déclarées en 2021 - TWh PCI



Mix énergétique final sur l'année 2021 déclarée en TWh PCI



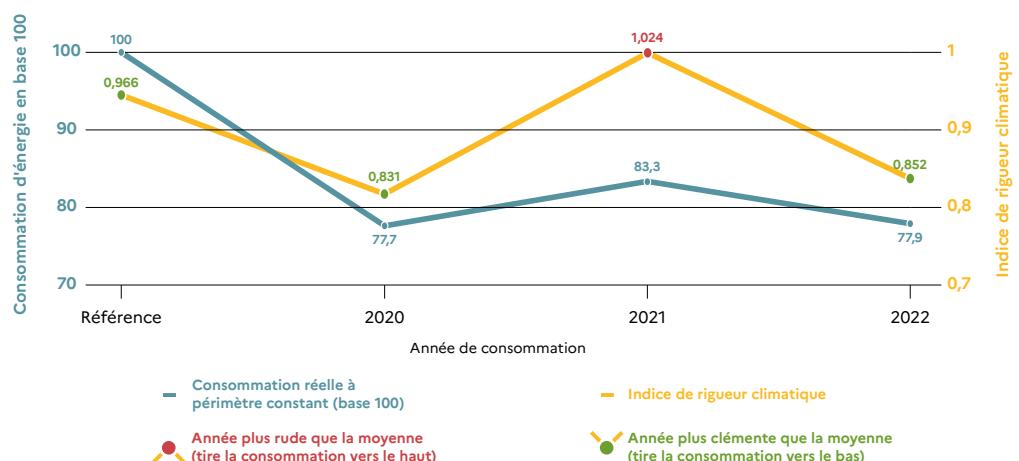
*Données de consommation 2021



Synthèse

Le suivi des consommations du tertiaire

- À périmètre constant, on constate une baisse des consommations de 22 % entre la période de référence et 2022,
- Les évolutions de consommations entre 2020 et 2022 sont principalement liées au climat,
- Les énergies de stock semblent sous-représentées sur OPERAT : produits pétroliers et bois,
- Les enseignements sectoriels et géographiques sont sans précédent et en accord avec les benchmarks existants (OID, CEREN).



Consommations 2021

